

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 27 février 2024

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe GINDER, Maire, sur convocation écrite adressée individuellement à chaque membre du conseil par Monsieur le Maire le 22 février 2024.

Etaient présents : P. Ginder - Y. Meyer - A. Sutter - J. Belcastro - S. Vogt - H. Goepfert - A. Letienne - J.C. Spinnhirny - Y. Berreur - P.Y Schwartz

Absents excusés : C. Jusseron

Absent :

En application de l'article L2541-6 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, désigne Madame Anne BEZARD, en qualité de secrétaire de séance du Conseil Municipal.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU.

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023 ne soulève pas d'observations et est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

ACHAT D'UNE SALEUSE

Monsieur le Maire propose d'acheter une nouvelle saleuse en remplacement de l'ancienne. Il présente un devis de la société AC Emeraude de Jettingen. La saleuse possède un couvercle pour protéger le sel de la neige et une possibilité de dosage dans la cabine du tracteur de la quantité de sel projetée pour un meilleur rendement.

Le devis s'élève à 3 300 € TTC

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, accepte l'achat de la saleuse et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le bon de commande.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'emplacement des bennes de récupération des biodéchets a été inversé avec la benne à vêtements pour réduire les dérangements du voisinage lors des dépôts.

Il rappelle que la déchèterie de Bartenheim ne prend plus en charge les déchets dangereux.

PISTES CYCLABLES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de la piste cyclable entre Bartenheim et Brinckheim vont bientôt commencer.

Il propose d'acheter la parcelle 629/115 section 5 d'une contenance de 84 ca, la parcelle 625/113 d'une contenance de 02 ca et la parcelle 627/114 d'une contenance de 49 ca.

Le prix d'achat est défini à 80 € l'are.

Le conseil municipal, après délibération décide à l'unanimité d'acheter ces trois parcelles à hauteur de 80 € l'are et charge Monsieur le Maire de signer tout acte de vente, l'autorise à payer les frais d'achat et de transaction et si besoin de résilier les baux ruraux en cours.

DIVERS TRAVAUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement autour du four vapeur à la salle communale vont bientôt être effectués, le ravalement de façade de l'Eglise devrait commencer au début du printemps.

URBANISME

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanismes déposés depuis le dernier conseil municipal :

*La déclaration préalable déposée pour une piscine déposée par Monsieur JEHLI Yannick demeurant 26 rue du 19 Novembre

*La déclaration préalable déposée pour un abri de jardin déposée par Monsieur JEHLI Yannick demeurant 26 rue du 19 Novembre

*Le permis d'aménager déposée par Messieurs DISCHLER Alain, DISCHLER Laurent et GINDER Jean-Marc pour les parcelles 7 et 8 section 5 d'une surface totale de 6 686 m²

DIVERS

*La commission finance se réunira le lundi 18 mars à 18h30

*Madame Angélique SUTTER propose d'organiser un 'stammtisch' dans l'année et propose un intergénérationnel. Elle propose aussi de s'occuper de la future boîte à livres du village.

Rien ne restant à délibérer, M. le Maire déclare la session close.

Délibéré les jour et an susdits.

Séance close à 20h30

Le Maire : Philippe GINDER

La secrétaire : Anne BEZARD

